

" Copie de la lettre écrite par le Père Joseph Denis, au très Révérend Père Donatien Larcenau, ancien lecteur en théologie de la Province des Récollets de Saint Denis, en France, Procureur-Général des Religieux de S. François, à Rome, qui doit présenter les susd. procès-verbaux à Sa Sainteté.

" Mon très-Révérend Père,

" L'obéissance m'ayant appelé du Canada en France, pour les affaires de notre maison, et ayant apporté un recueil de procès-verbaux que l'on a fait des miracles opérés par l'intercession du très pieux Frère Didace Pelletier, que notre très Révérend Père Provincial vous envoie, j'ai cru, mon très Révérend Père, devoir, pour la gloire de Dieu dans la personne de son serviteur, me donner l'honneur de vous parler un peu de moi.

" Son caractère et la manière dont il a vécu personne ne le sait mieux que moi, pour avoir été son confesseur l'espace de quatorze ans et travaillé ensemble à tous nos établissements de Canada.

" J'aurai donc l'honneur de vous dire, mon très Révérend Père, qu'il est venu en religion âgé de 21 ans, de parents pauvres à la vérité de biens temporels, mais riches en vertu ; quoiqu'il fut leur unique garçon et toute l'espérance de leur vieillesse, ils conquirent qu'il était véritablement appelé contre les sentiments de leurs meilleurs amis et pour des raisons fondées sur le droit naturel. Il a conservé toute sa vie, non seulement la première ferveur de notre noviciat, mais encore la première grâce de son baptême, par conséquent toute sa vie vierge, quoique au milieu des assauts du diable et de la chair ; son obéissance était parfaite dans les petites choses comme dans les plus grandes, et sa pauvreté si extrême qu'il n'a jamais voulu avoir seulement une tunicelle pour changer dans les plus grandes chaleurs de l'été, où il était continuellement exposé, travaillant à la charpente de toutes les églises et maisons de nos établissements, non plus que de s'exempter de jeûner dans les plus grands et pénibles travaux, et de se lever à minuit, et lorsque je lui représentais qu'il ne pouvait pas vivre longtemps, ne donnant aucun relâche à la nature, il me

---

Ayant été appelé du Canada en France pour les affaires de la mission, le Père Joseph Denis apporta avec lui le recueil des procès-verbaux des miracles opérés par l'intercession du *très-pieux* Frère Didace, comme il l'appelle. De Gisors, en France, il les adressa au Père Donatien Larcenau, " ancien lecteur en théologie de la Province des Récollets de Saint Denis, Procureur-Général des Religieux de Saint François à Rome, afin qu'il les présenta à Sa Sainteté."

(3) George Pelletier a eu de plus deux filles : *Marie-Madeleine*, mariée en premières noces à Nicolas Cliche, à Québec, et en secon, des noces à Pierre Millier, aussi à Québec ; et *Catherine*, mariée à Sainte-Anne, à Guillaume Morel. Cette famille de Morel, nombreuse dans la côte de Beaupré, peut donc compter le Frère Didace parmi ses ancêtres.

(4) Vie de Mgr de Laval, vol. 2 p. 107.